**Descriptif pour cahier des charges**

**protection incendie des construction métalliques avec**

**panneaux d'isolation Conlit Steelprotect Board**

*Informations pour l'utilisateur de ce cahier des charges :*

* *si le texte est en rouge on peut le supprimer afin d'obtenir un texte neutre*
* *si le texte est en bleu on peut choisir entre une ou plusieurs options.*

**Description**

L’isolation anti-feu de la construction métalliques sera effectuée avec un panneau d’isolation rigide en laine de roche Conlit Steelprotect Board.

**Matériau**

L’isolation ignifuge des profiles métallique est réalisée avec des panneaux rigide en laine de roche recyclable Conlit Steelprotect Board. Les plaques sont constituées de laine de roche dont les fibres minérales sont obtenues par la fusion de roches volcaniques qui sont liées avec des résines polymérisées. Le produit ne se dilate pas ni ne rétrécit , ne favorise pas la formation de moisissures et ne constitue pas un milieu de culture pour les bactéries. La laine de roche est entièrement recyclable et a une excellente isolation thermique durable. La laine de roche est incombustible, ne dégage quasiment pas de fumées ou de gaz toxiques, résiste à des températures pouvant atteindre plus de 1000°C. et ne provoque pas d'embrasement généralisé. La laine de roche est hydrofuge, non hygroscopique et non capillaire. Elle est chimiquement neutre et ne provoque ni ne favorise la corrosion.

Les panneaux d'isolation anti-feu en laine de roche Conlit Steelprotect Board répondent aux performances des matériaux suivantes :

- Densité, environ 165 à 180 kg/m³ calculée selon la norme EN 1602

* Comportement au feu : A1 (EN 13501-1)
* Absorption d'eau < 1 kg/m2 (EN 1609)

Les panneaux conservent une stabilité de la construction pendant 30,60,90,120 ou 180 minutes suivant EN 13381-4.

**Mise en œuvre**

L'installation sera réalisée selon les règles de l'art et conformément aux prescriptions du fabricant.

Les plaques sont fixées sur 1 côté, 2 côtés, 3 côtés ou autour les profiles.

La fixation des panneaux peut être effectué par système dry-fix ou par système collé.

Système dry-fix : les panneaux sont fixés au moyen de chevilles soudées dia 3mm et de plaquettes de 30mm sur les profiles métallique. Sur les profiles verticales d’abord fixer les plaques verticales et après les horizontaux.

Système collé : p